

LA GAZETTE BRUCÉENNE N° 13



Compte-rendu de la séance du conseil municipal réuni : le 4 Juillet 2015

Étaient présents : Mrs Marcel PENY, Louis-Marie GROLLIER, Bernard ROUSSEAU, Mmes Océane AUDEBERT, Nicole BEAU, Mrs Charlie DALGLEISH, Maxime DEBENEST, Aurélien DENIS, Dan LAFOSSE, Pascal MAUPETIT, Frédéric TEXIER, Jean-Philippe TOULAT.

Absents : Mr Christian MORILLON, Mmes Alexandra PAILLARD et Aurélie ROCHER

Pouvoirs : Christian MORILLON à Aurélien DENIS

Alexandra PAILLARD à Jean-Philippe TOULAT

Aurélie ROCHER à Pascal MAUPETIT

Monsieur le Maire ouvre la séance avec l'approbation du Procès- Verbal du 5 juin 2015

Délibérations :

I. Préfinancement du FCTVA 2015 par un prêt à taux zéro

Suite à une décision de la préfecture, la caisse des dépôts et consignation peut permettre au commune d'emprunter à taux 0% la TVA sur les investissements de 2015. Le remboursement se fera en deux fois : la première moitié en 2017 quand la commune aura reçu le remboursement de son crédit de TVA sur les investissements et le reste en 2018.

II. Prêt de refinancement ferme Alden

Seule la Caisse d'Épargne a répondu à la demande de la commune pour le financement en plus du Crédit Agricole pour refinancer le prêt de 230 000 € d'acquisition de la ferme Alden.

Proposition de la Caisse d'Épargne :

✓ 20 ans : 2,19 % échéance trimestrielle

✓ 15 ans : 2,01 % échéance trimestrielle

Propositions du Crédit Agricole :

✓ 20 ans : 2,38 % échéance trimestrielle

✓ 15 ans : 1,80 % échéance trimestrielle

Le conseil retient la proposition à 1,80% du Crédit Agricole sur 15 ans à échéance trimestrielle.

III. Décision concernant la viabilisation du lotissement Jeannine LE CORRE

Selon les dernier devis du SIMER :

Tranche 1 (Rue de la Poste + Habitat 86 + lots 7 - 8 - 17 - 16) = 197 211,80€ HT

Tranche 2 (Lots 9 - 10 - 11 - 12 - 13 - 14 - 15) = 83 727,35€HT

Il est prévu 21 329,50€ HT sur la Tranche 1 et 11 094,50€ HT sur la Tranche 2 de réseau d'éclairage public, soit un total de 32 424€ HT. Nous étudions donc la possibilité de mettre des lampadaires photovoltaïques beaucoup moins onéreux et plus économiques.

Le conseil décide à l'unanimité de réaliser les deux tranches de travaux du lotissement afin d'utiliser le restant de la dotation de la LGV Coséa (environ 169 000 €).

Habitat 86 va bientôt recevoir le permis de construire, sauf que le SIMER doit avoir le permis d'aménager avant qu'Habitat 86 commence les travaux.

IV. **Numérotation et dénomination de rues pour les villages de la Commune**

Le village de Lapiteau doit faire des propositions à la commission voirie qui statuera en tenant compte de ne pas avoir deux fois le même nom de rue sur la commune.

V. **Subvention 2015**

Le Maire propose aux membres du conseil de reconduire le même montant de subventions aux associations que pour l'année 2014.

Les subventions seront versées seulement sur présentation d'un rapport financier.

Les propositions de subventions sont les suivantes :

A.P.E.	1 500,00 €
Comité des Fêtes	500,00 €
Anciens d'Algérie	250,00 €
A.C.C.A.	200,00 €
U.S.E.P.	200,00 €
Musée Expo	3 300,00 €
A.S.B. Brux	500,00 €
Banque Alimentaire	80,00 €
Fonds de Solidarité Logement (FSL)	120,00 €
Association des Amis de la BDV	100,00 €
Un Hôpital pour les enfants (CHU Poitiers)	50,00 €
TOTAL	6800,00 €

VI. **Validation du règlement intérieur du cimetière**

La commission cimetière a travaillé sur un nouveau règlement intérieur pour le cimetière de Brux. Le règlement a été comparé avec l'existant, celui d'autres communes. La communauté paroissienne en a pris connaissance ainsi que l'association crématisante qui a fait quelques remarques.

Nous conservons les concessions perpétuelles.

Les tarifs sont les suivants :

- Concessions perpétuelles : 50€ le m²
- Concessions 50 ans : 34€ le m²
- Concessions 30 ans : 22€ le m²

Le règlement sera affiché au cimetière.

Le conseil valide le nouveau règlement intérieur du cimetière.

VII. **Validation du règlement intérieur du personnel**

Le conseil valide le règlement intérieur du personnel réalisé par Mme Claudine Pompilius, il reste quelques modifications à faire pour finir la proposition au personnel de la commune.

Le règlement intérieur a pour objet de fixer les règles générales et permanentes d'organisation du travail, de fonctionnement interne et de discipline au sein de la commune. Il définit également les mesures d'application de la réglementation en matière d'hygiène et de sécurité. Il vient en complément des dispositions statutaires applicables à l'ensemble des fonctionnaires et des agents publics territoriaux. Le règlement intérieur n'a pas pour objectif d'apporter des restrictions injustifiées aux libertés individuelles des agents.

VIII. **Prix de vente des pierres de COSEA**

Le conseil décide de fixer le prix des pierres calcaires de Coséa à 10 € le m³.

IX. **Renouvellement du bail du Multiservice**

Le conseil décide de renouveler le bail du Multiservice à madame Vauquelin Isabelle pour 343,01€ TTC/mois. Madame Vauquelin se charge de faire rédiger le bail par le notaire.

X. **Prom'haies** :

Une convention a été signée avec l'association Prom'Haies (le montant de l'adhésion est de 51 €) pour la plantation de haies sur plusieurs sites de la commune (cf. gazettes précédentes). Le budget prévisionnel du projet est de 11 175.00 € HT (subvention de la Région en cours) et l'animation proposée par Prom'Haies d'un montant de 2 025€ HT.

XI. **Don caisse des écoles**

Mr Belin fait un don de 50€ à la caisse des écoles en échange de la terre prise au tas de gravier sur la route de Mémageon.

XII. **Grange de Mémageon**

Le conseil accepte de céder à Mr Colleau la grange de Mémageon avec les terrains pour 2000 €.

XIII. **Prix de vente des terres et des bois**

Voir le barème de la chambre d'agriculture et de la Safer.

Fin de réunion à 11h 45

[La prochaine réunion de conseil sera le vendredi 4 septembre à 20h30.](#)

Le Mot du Maire

Merci pour cette belle journée

De l'avis de tous les participants, la fête de la commune a été une vraie réussite.

Une réussite par le nombre des participants : 260.

Une réussite parce que c'était l'affaire de tous : conseillers, associations, jeunes..., chacun a pris sa place dans la participation à cette fête et son déroulement.

Une réussite par ce défilé de chars que chacun a travaillé pour en faire une œuvre avec la batucada "L'agence tous rythmes" qui ouvrait le "bal" et la joie immense des jeunes de l'école jouant avec leur instituteur sur la place de l'église.

La convivialité a été le maître mot de cette journée. Merci à tous ceux qui y ont participé et à l'année prochaine encore plus nombreux.



POUR VOS PASSEPORTS,
OPTEZ POUR LE TIMBRE ÉLECTRONIQUE

EN QUELQUES CLICS,
RECEVEZ VOTRE TIMBRE
PAR COURRIEL OU PAR SMS

TIMBRES.IMPOTS.GOUV.FR



A NOTER :

Dimanche 19 Juillet : **Meeting Aérien** à l'Aérodrome de Couhé/Brux

Dimanche 02 Août : **Brocante de Pierres et Culture** à Chez Foucher

Dimanche 23 Août : **Cheval en Fête** à la ferme Alden

Samedi 05 Septembre 18h00 : **Vernissage** du Musée Expo

<http://www.lesheuresvagabondes.fr/>

<https://nuitsromanes.poitou-charentes.fr/>

<http://www.musee-brux.fr>

<http://www.cc-region-couhe.fr/Tourisme/Office-de-tourisme/>



N'oubliez pas de nous communiquer votre adresse e-mail pour recevoir la Gazette par internet.

MEETING AERIEN DIMANCHE 19 JUILLET 2015
-AERODROME DE COUHE-VERAC-
Voltige Aérienne

www.meeting-couhe.com
Entrée adultes: 10€ / Enfants (jusqu'à 12 ans): gratuit.

LA VOLTIGE AERIENNE DE PEGOUD A NOS JOURS !

Spectacle aérien dès 14 h

Le plateau aéronautique:

Des aéronefs de voltige :

Planeur de voltige Centrair C101 Pégase, SIAI Marchetti SF260, North American T6, Boeing-Stearman PT17 , Mudry CAP 21, Stampe, Morane 733, Yak 52, JURCA Sirocco...

Des patrouilles :

Les CAPTENS, L'Équipe de Voltige (EVAA) et la patrouille Cartouche Doré de l'Armée de l'Air.

Un champion de voltige :

Mikaël Brageot sur son Xtrem Air XA41

Des avions mythiques :

Broussard MH 1521 avec démonstration et largage parachutistes
Maule M-5-235C

Bücker Bü 131 Jungmann

Carbon Cub

Zlin Z-526

ULM, aile tractée et autogire

Alouette II

Piper L4

Démonstration d'un hélicoptère de la Gendarmerie Nationale

Autour du Meeting :

Restauration rapide sur place.

Expositions thématiques et stands sur le thème : **Adolphe Pégoud, père de la voltige.**

Simulateur de vol de planeur

Accueil des personnes handicapées seniors par les collégiens qui ont bénéficié de projets de vol développés par l'aéroclub. Aide pour l'accompagnement sur l'ensemble du site et la présentation des aéronefs.